



PLUi-HM

Caen la mer

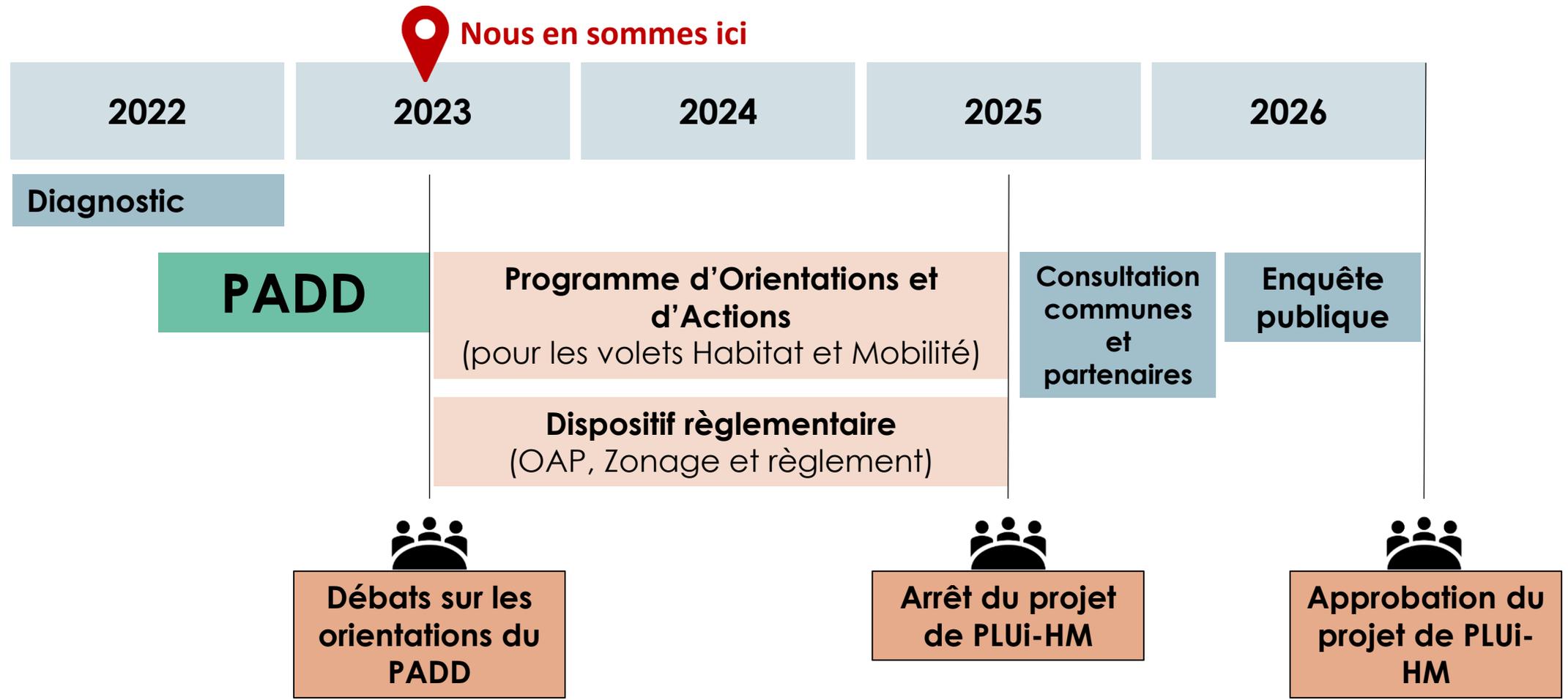
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal
Habitat et Mobilités



Conseil communautaire du
06 juillet 2023

Débat sur le PADD

Rappel du calendrier



De quoi se nourrit le PADD?

Les enjeux issus du diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement



Le PADD



Le Projet de territoire 2021-2030



Le travail des élus dans le cadre du PLUi-HM



- Entretiens avec les maires
- Ateliers sectoriels



Les apports de la concertation



- Concertation bus
- Ateliers concertation



Par ailleurs, le PADD devra être compatible avec les documents supra-communaux

Les 48 débats en conseils municipaux (du 24 avril au 21 juin 2023)

- Le document projet de PADD a été transmis à toutes les communes à destination de chaque conseiller municipal
- Tous les conseils municipaux ont débattu des orientations du PADD
- Au total plus de **100 heures de débats riches et fournis**, une moyenne de 2 heures par conseil
- Des maires et des conseillers municipaux mobilisés et montrant beaucoup d'intérêt pour le devenir de leur territoire
- Tous les thèmes du PLUi-HM ont été débattus, certains avec une forte récurrence : la mobilité, la densité, la raréfaction du foncier....



Les thèmes les plus abordés lors des débats



A word cloud of various themes in French, arranged in a roughly circular pattern. The words are in different colors (red, dark blue, brown) and sizes. The central and largest word is 'ZAN'. Other prominent words include 'Mobilité', 'HABITAT', 'Agriculture', 'Logement', 'Foncier', 'EMPLOI', 'Gouvernance', 'ENVIRONNEMENT', 'ARMATURE', 'Patrimoine', 'Equipements', and 'Paysages'.

ENVIRONNEMENT
ARMATURE
Patrimoine
Mobilité
Equipements
ZAN
EMPLOI
Gouvernance
Foncier
Logement
HABITAT
Paysages
Agriculture

Les sentiments exprimés pendant les conseils



Un document organisé en 2 parties :

Partie 1 :

Les lignes de force du projet

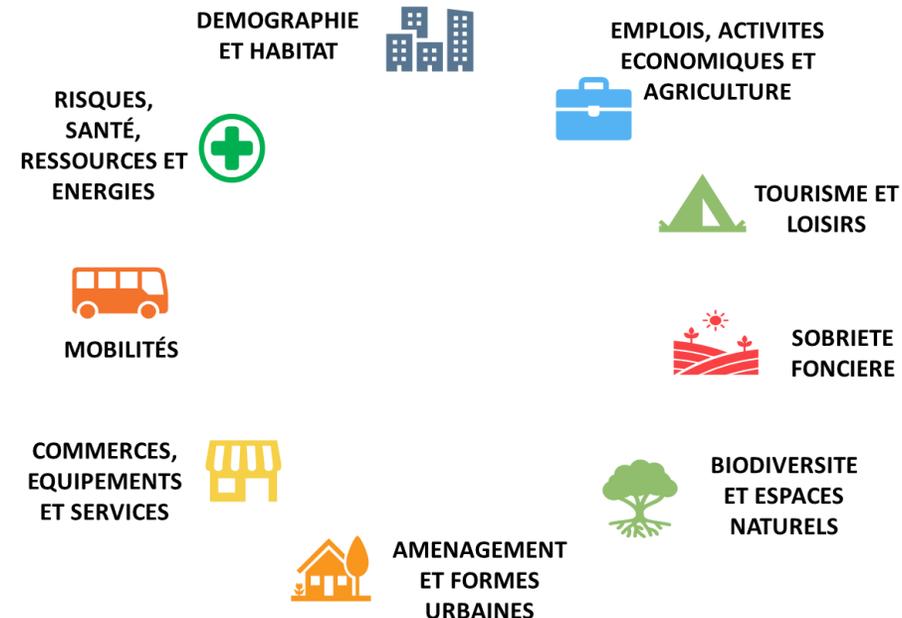
Partie la plus politique du PADD, elle permet de mettre en avant les spécificités du projet de territoire de Caen la mer et les **ambitions prioritaires autour de 5 lignes de forces.**

Les lignes de force ne traitent pas l'ensemble des sujets du PLUi-HM, elles mettent l'accent sur les orientations structurantes et transversales

Partie 2 :

Les orientations par thématique

Ces **lignes de force sont déclinées** dans la seconde partie du document au sein de **9 thématiques** qui reprennent le contenu du PADD fixé par le Code de l'urbanisme :



(se référer au document support au débat transmis)

Lignes de forces « générales » :

Renforcer l'armature territoriale dans une logique de proximité et une perspective de sobriété foncière

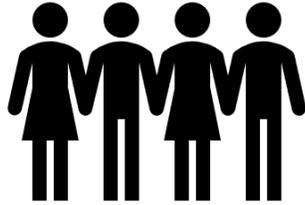
Affirmer la place de Caen la mer, comme une métropole à taille humaine ouverte sur le monde

Accélérer la transition environnementale solidaire du territoire

Lignes de forces liées aux dimensions Habitat et Mobilités du PLUi-HM :

Organiser une réponse qualitative et territorialisée aux besoins en logements pour tous

Faciliter le développement des mobilités durables pour tous sur l'ensemble du territoire



Objectif d'environ :

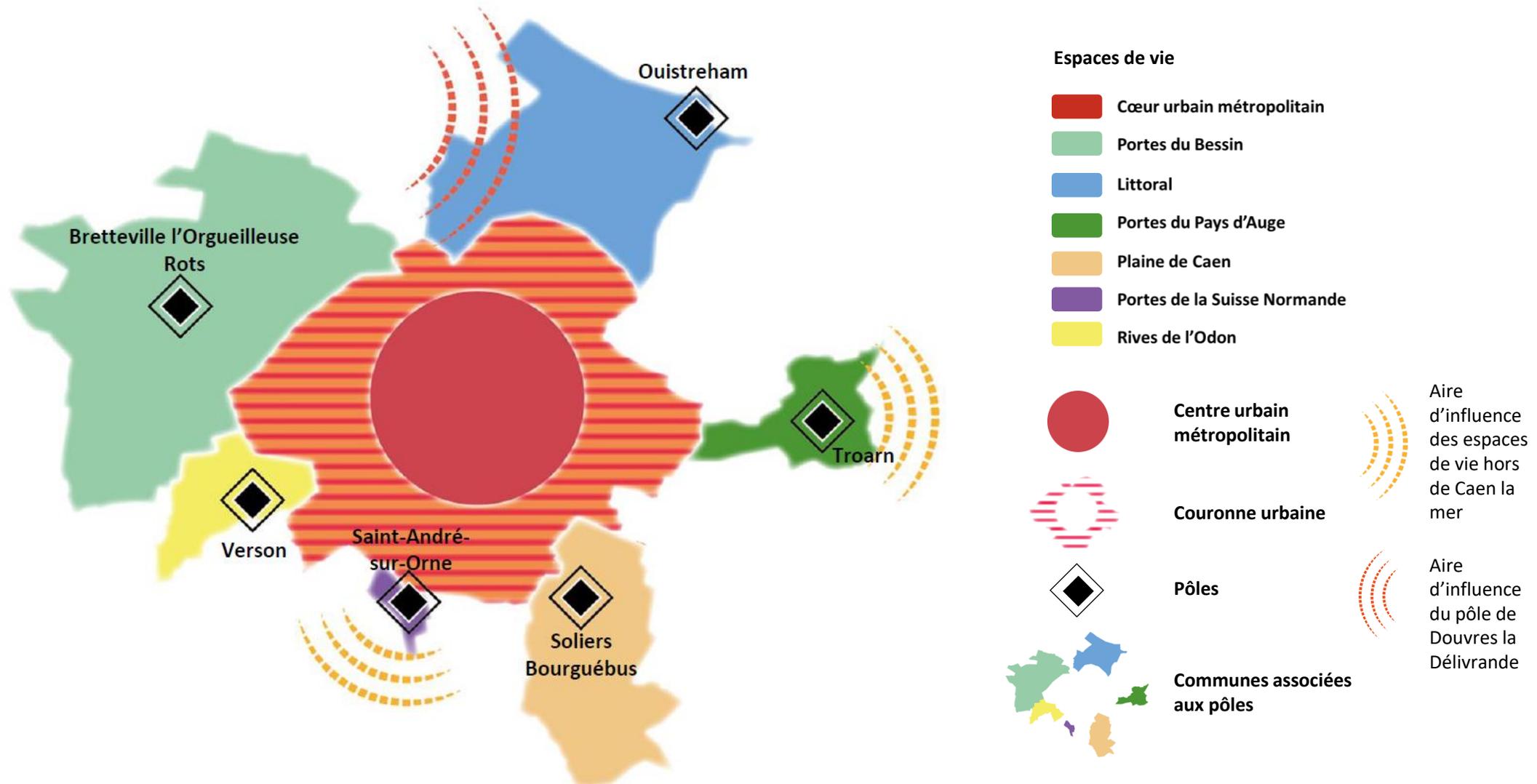
290 000 habitants
à l'horizon 2040

Soit une augmentation de **18 000 habitants** par rapport à 2020



900 emplois créés
par an (création nette)

Renforcer l'armature territoriale dans une logique de proximité et une perspective de sobriété foncière



La structure du territoire portée par le PADD :



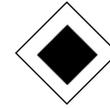
Centre urbain métropolitain

Lieu privilégié du développement urbain, il porte des objectifs ambitieux en matière de mixité urbaine et de densité, notamment par une politique volontariste de requalification urbaine.



Couronne urbaine

Elle a vocation à se renforcer en termes d'habitat, d'emplois, de commerces et d'équipements structurants, notamment en renouvellement urbain et en lien avec le centre de l'agglomération.



Pôles

Ils accueillent des fonctions de centralité à l'échelle des différents « espaces de vie », ils offrent tous les services du quotidien.

Il convient de s'appuyer en priorité sur ces polarités pour le développement économique et résidentiel.



Communes associées aux pôles

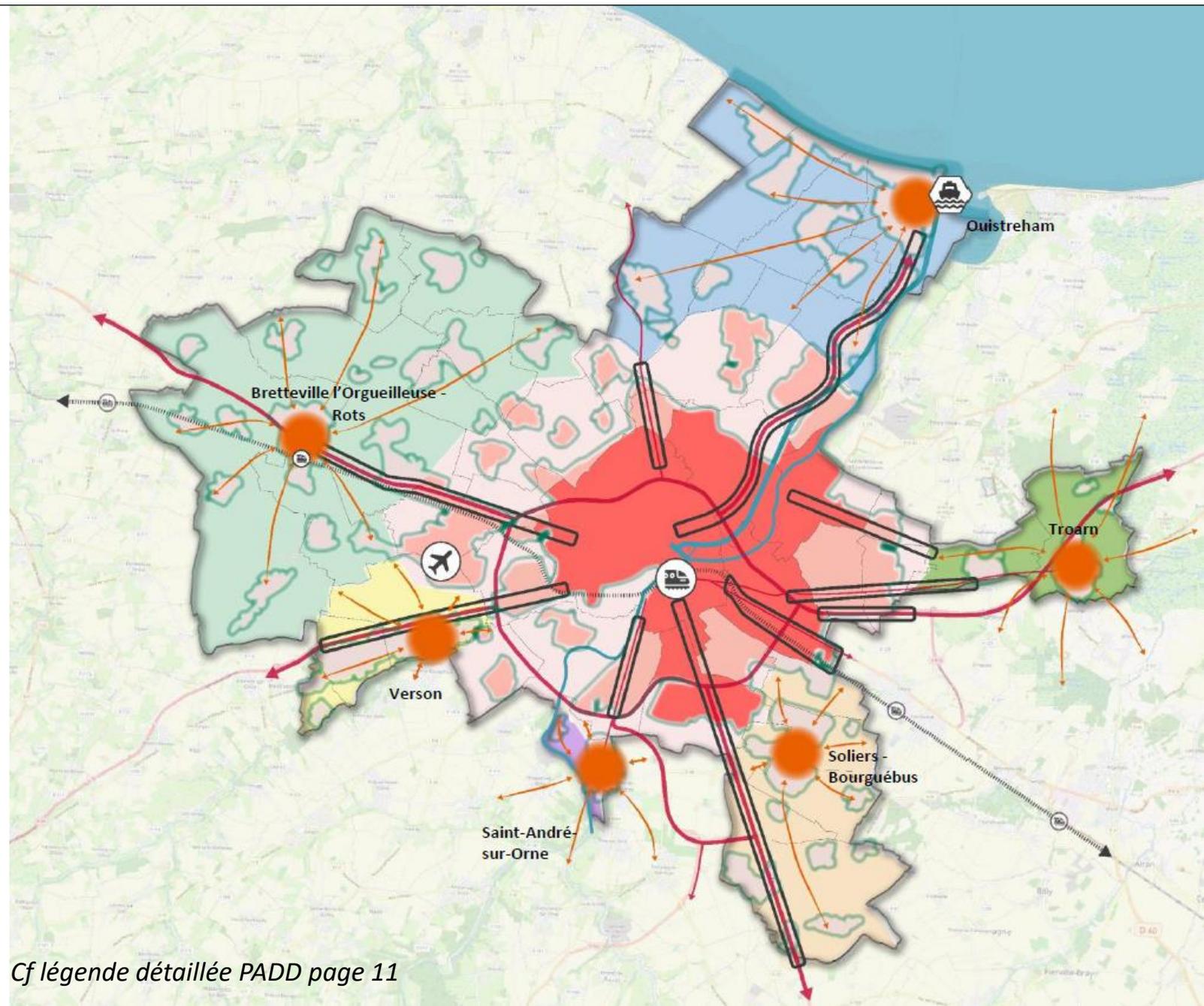
Elles jouent avant tout un rôle pour les habitants à une échelle de proximité.

La préservation des qualités agricoles, paysagères et environnementales de ces espaces est central.

Il s'agit en priorité de pérenniser et renforcer les commerces, équipements et services dans le tissu urbain existant.

Renforcer l'armature territoriale dans une logique de proximité et une perspective de sobriété foncière

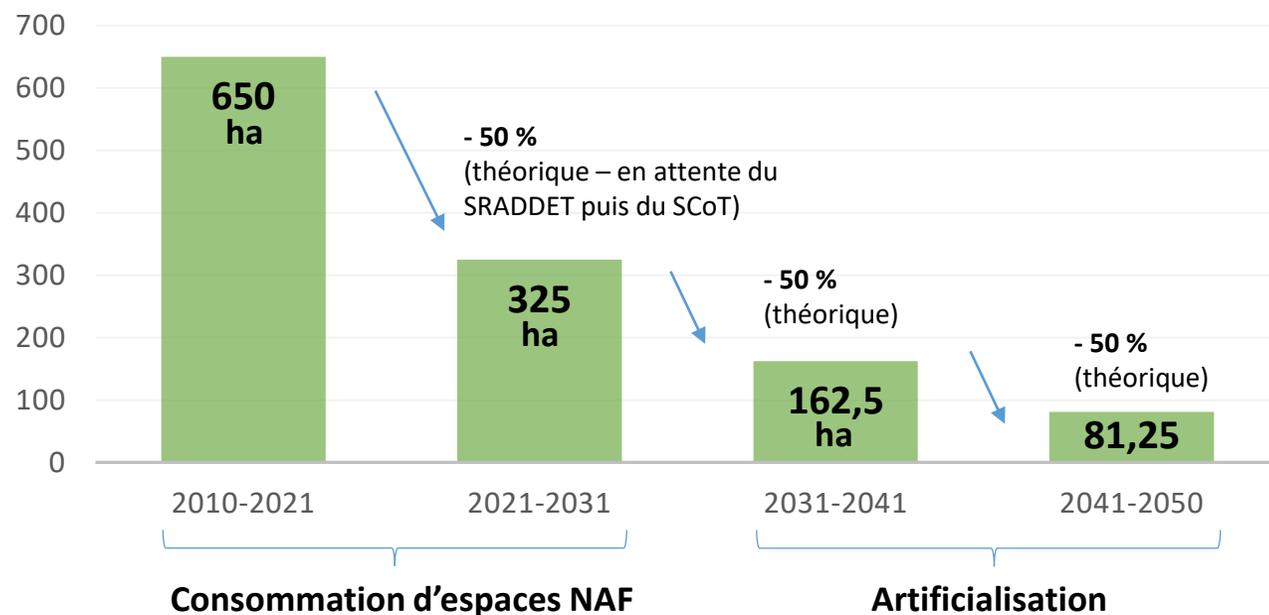
- Renforcer les différentes centralités et les liens entre pôles, en s'appuyant sur les espaces de vie
- Favoriser une organisation urbaine visant à mettre en avant les logiques de proximité et de mixité fonctionnelle
- Poursuivre et intensifier un développement basé sur le principe de la sobriété foncière et l'optimisation de l'espace
- Valoriser les identités communales



Cf légende détaillée PADD page 11

Renforcer l'armature territoriale dans une logique de proximité et une perspective de sobriété foncière

2021-2031 / 2031-2040 : objectif division par deux de la consommation d'espace par rapport à la décennie précédente



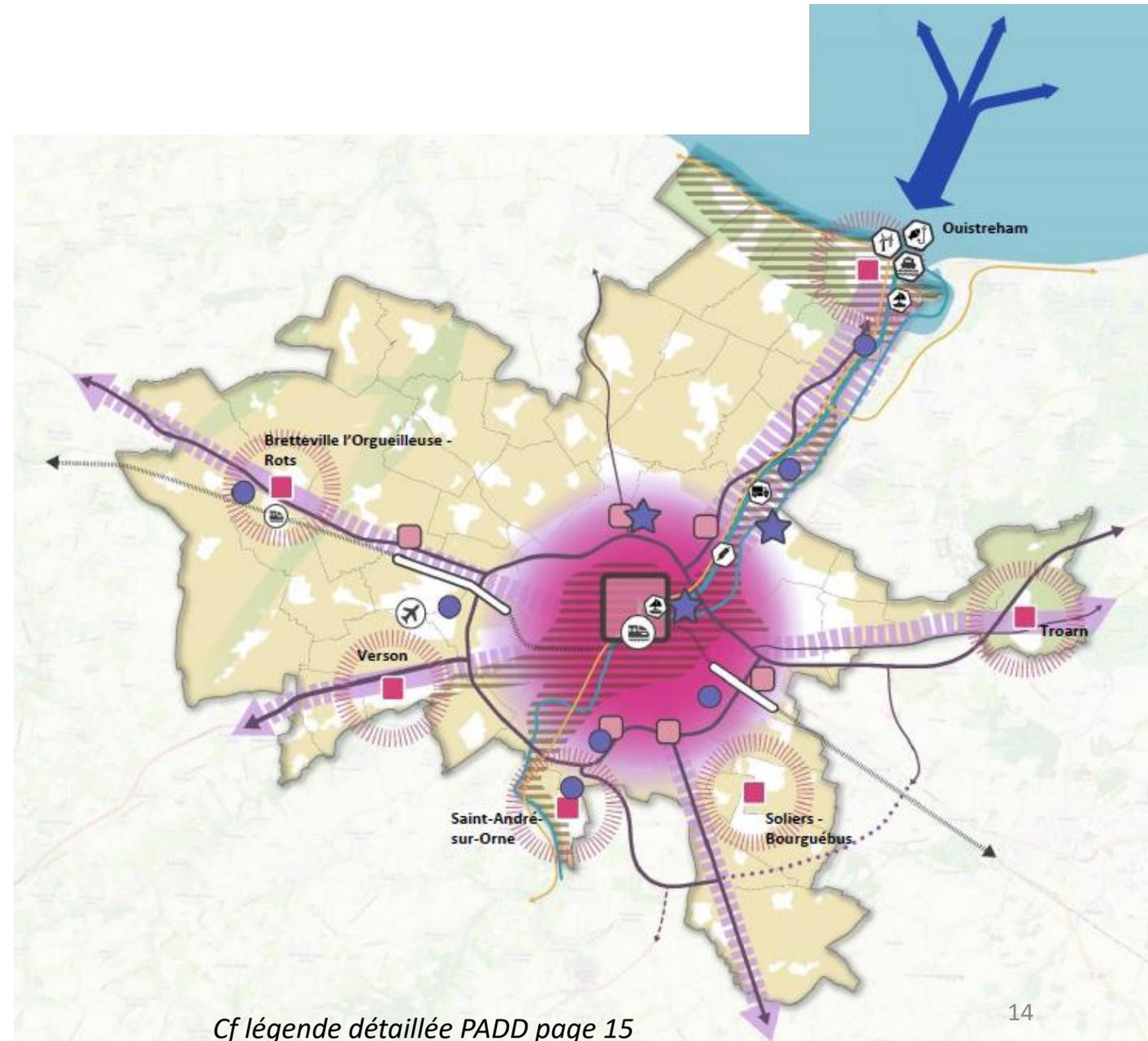
source : Pôle métropolitain Caen Métropole – Support au débat PADD Avril 2023

La loi Climat & résilience (2021) prévoit deux périodes avec des modalités de calculs différentes :

- **2021-2031** : il s'agit de diviser par deux la consommation d'Espaces Naturels, Agricoles ou Forestiers (ENAF), donc l'extension urbaine ;
- **2031-2050** : il s'agit d'atteindre le « zéro artificialisation nette » selon une trajectoire définie dans le SRADDET pour chacune des deux décennies suivantes.

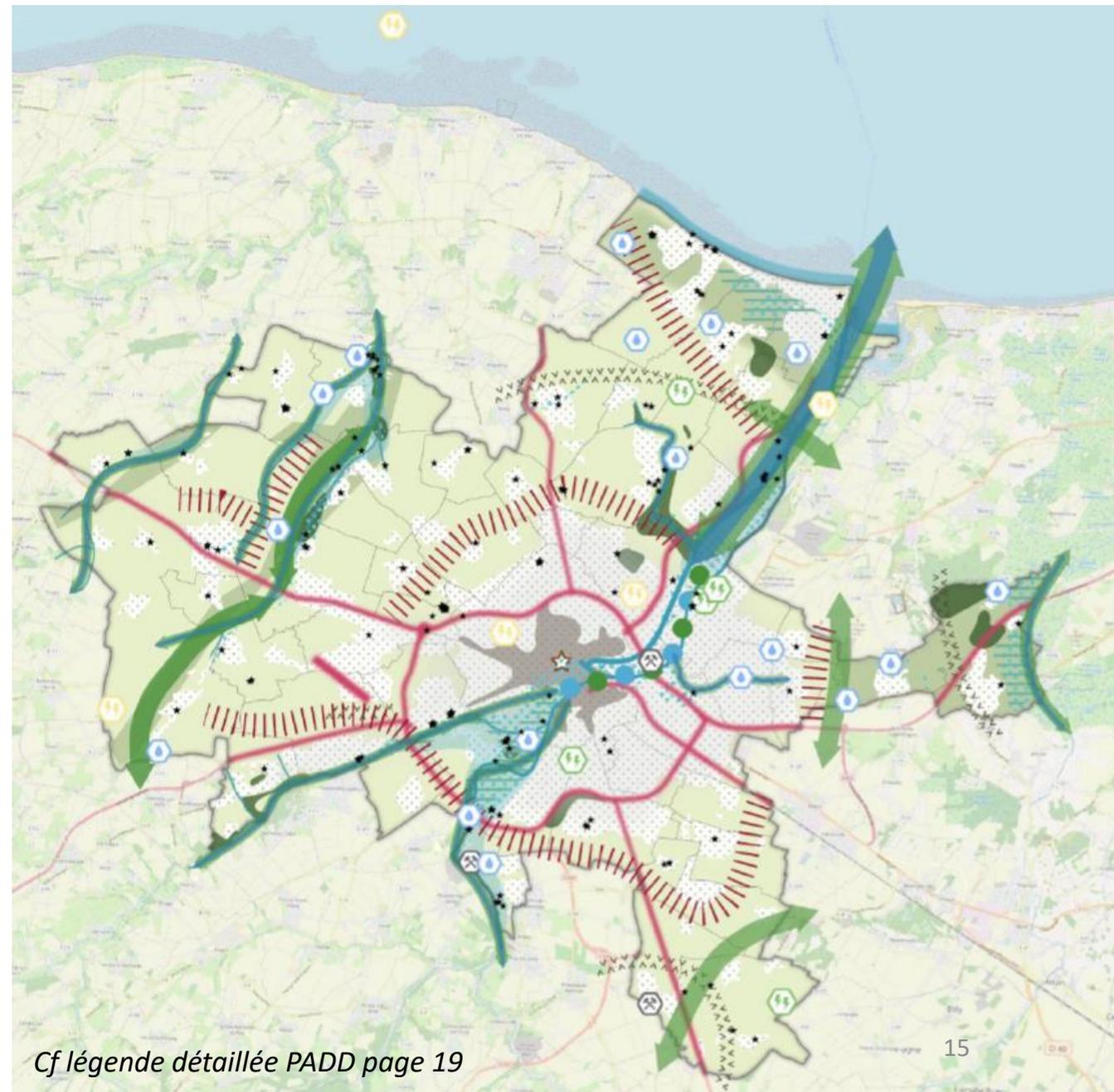
Affirmer la place de Caen la mer, comme une métropole à taille humaine ouverte sur le monde

- Asseoir la position de la métropole comme locomotive économique
- Conforter l'attractivité du territoire en valorisant ses identités et son cadre de vie
- Affirmer le rayonnement touristique en s'appuyant sur la culture, l'histoire, le littoral et les campagnes



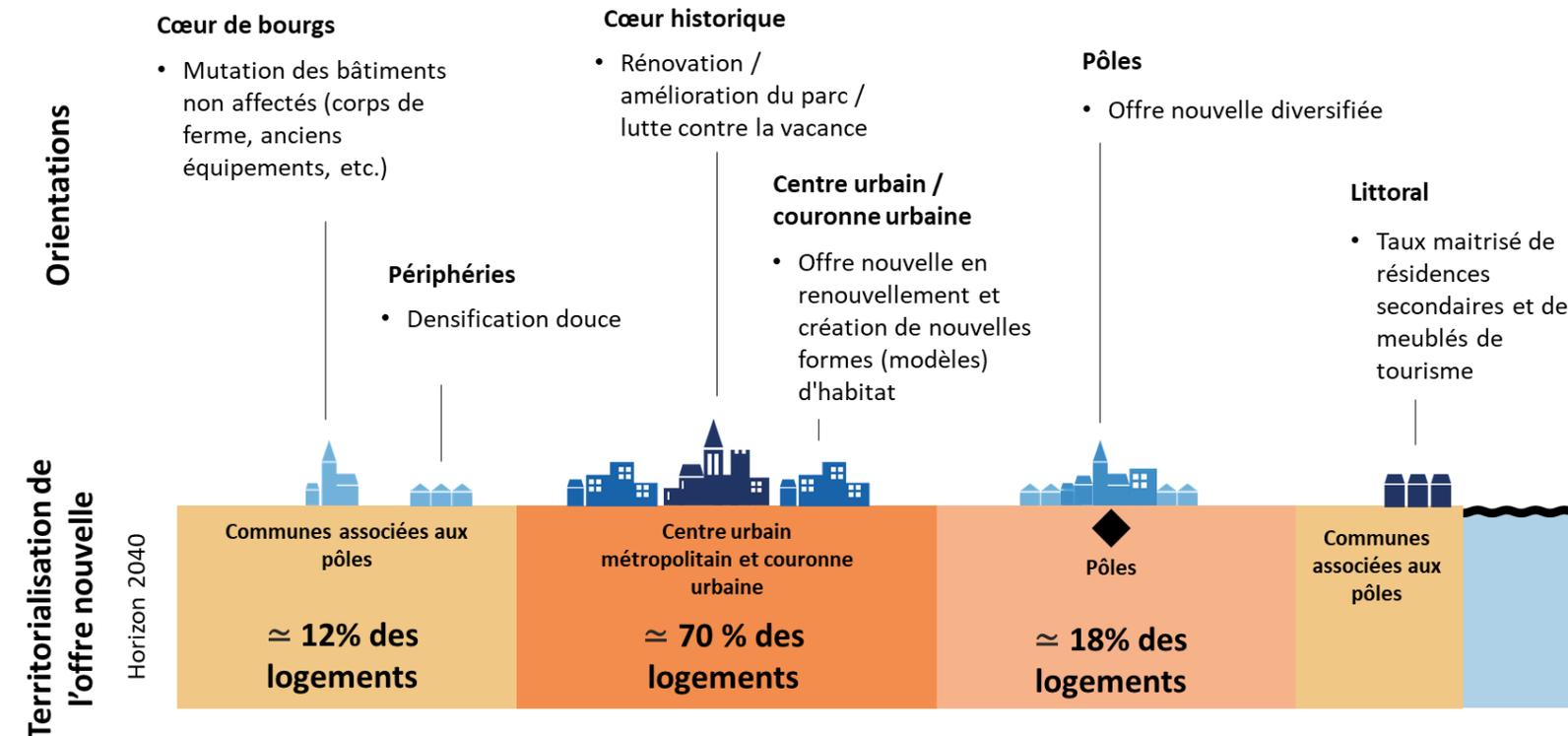
Accélérer la transition environnementale solidaire du territoire

- **Affirmer un développement innovant ancré sur les richesses du territoire** (patrimoine, recherche, agriculture, vallée de l'Orne, mer, etc.)
- **Identifier, promouvoir et protéger la qualité des éléments de patrimoine bâti et paysager, constitutifs de l'identité, de l'histoire et des fonctions symboliques du territoire**
- **Accompagner les transitions énergétiques et environnementales en prenant en compte les fragilités de certains publics** (précarité énergétique, dépendance à la voiture, etc.)
- **S'engager dans un développement plus responsable, s'appuyant sur la disponibilité des ressources et le recours aux énergies renouvelables**
- **Affirmer un principe d'aménagement qui s'appuie sur la protection des espaces et la prise en compte des risques et nuisances**



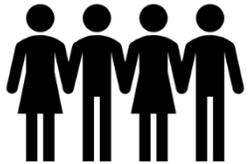
Organiser une réponse qualitative et territorialisée aux besoins en logements pour tous

Accueil de familles, amélioration du parcours résidentiel, offre pour tous les publics et sobriété foncière



- **Développer une offre nouvelle de logements permettant d'accompagner le développement économique et de favoriser le maintien et le retour des actifs et des familles sur le territoire**
- **Accélérer l'évolution du parc ancien pour mieux répondre aux enjeux liés à la perte d'autonomie et de lutte contre la précarité énergétique**
- **S'assurer de la diversification de l'offre afin de fluidifier les parcours résidentiels pour répondre à l'ensemble des besoins en logements**

Organiser une réponse qualitative et territorialisée aux besoins en logements pour tous



Objectif démographique à inscrire dans le PADD :

≈ 290 000 habitants à l'horizon 2040

Soit une augmentation de 18 000 habitants par rapport à 2020 soit environ + 900 habitants / an



Scénario proposé
« 290 000 habitants en 2040 »

Hypothèse

Croissance de la population de
+ 0,34% / an

Taille des ménages estimée en 2040 : **1,85**
(aujourd'hui environ 2)

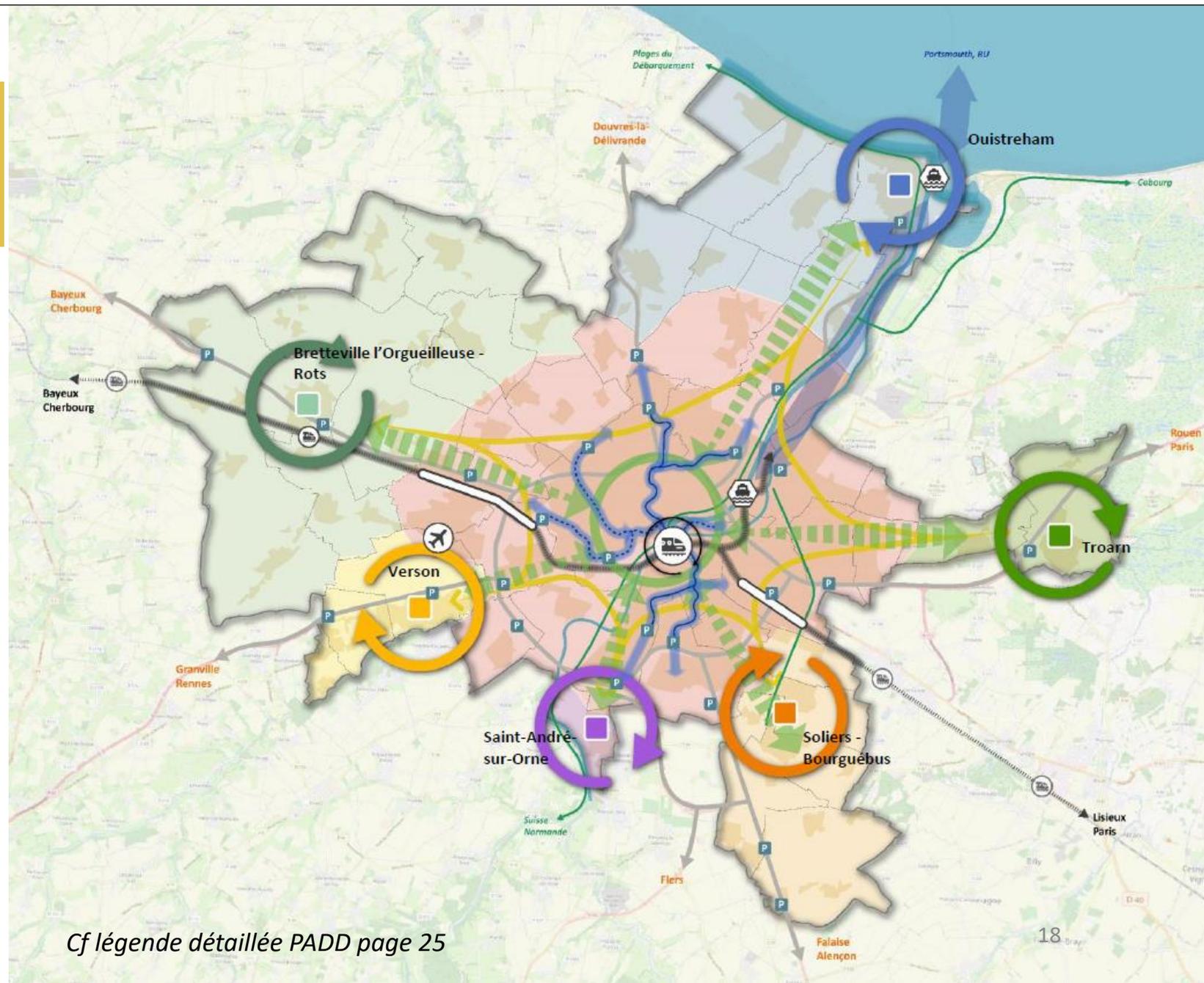
≈ + 1 650 logements / an



dont 900 pour maintenir la population actuelle

Faciliter le développement des mobilités durables pour tous sur l'ensemble du territoire

- Développer un réseau de mobilités qui accompagne l'armature territoriale et en favorise le bon fonctionnement
- Organiser la transition vers des mobilités décarbonées et multimodales
- Organiser un développement urbain favorisant la marche et la pratique du vélo
- Réduire l'usage individuel de la voiture par le développement du covoiturage



Cf légende détaillée PADD page 25

Synthèse du PADD

Objectifs 2040 :



290 000 habitants

+ 18 000 habitants



≈ + **1 650** logements / an



Division par deux de la consommation d'espace

Lignes de forces

Renforcer l'armature territoriale dans une logique de proximité et une perspective de sobriété foncière

Affirmer la place de Caen la mer, comme une métropole à taille humaine ouverte sur le monde

Accélérer la transition environnementale solidaire du territoire

Organiser une réponse qualitative et territorialisée aux besoins en logements pour tous

Faciliter le développement des mobilités durables pour tous sur l'ensemble du territoire

Les thématiques des orientations



BIODIVERSITE ET ESPACES NATURELS

DEMOGRAPHIE ET HABITAT



RISQUES, SANTÉ, RESSOURCES ET ENERGIES



EMPLOIS, ACTIVITES ECONOMIQUES ET AGRICULTURE



TOURISME ET LOISIRS



SOBRIETE FONCIERE



AMENAGEMENT ET FORMES URBAINES

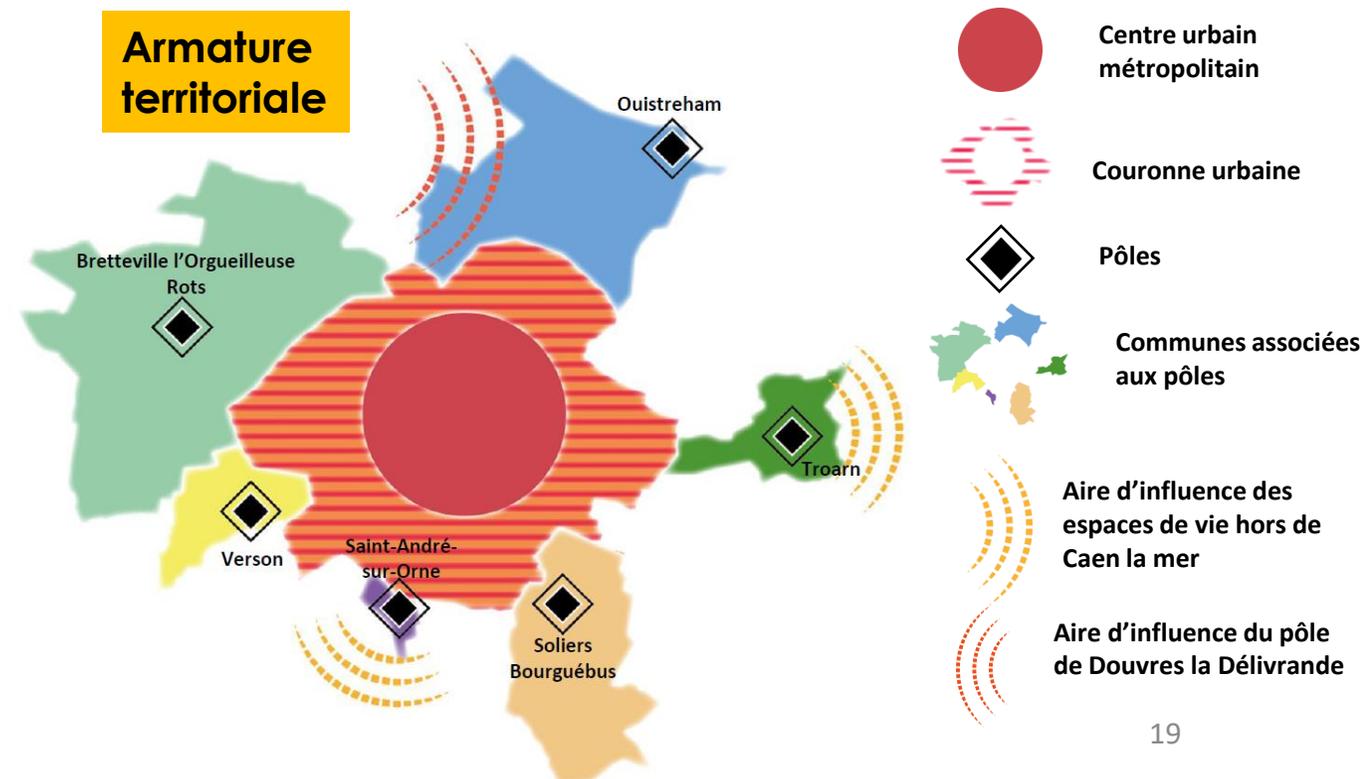


MOBILITES

COMMERCES, EQUIPEMENTS ET SERVICES



Armature territoriale



 **PLUi-HM**
Caen la mer
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal
Habitat et Mobilités

Merci de votre attention

Retrouvez-nous sur

<https://www.pluihm-caenlamer.fr/>

